



Pour vous postiers, La Poste et les acteurs du Conseil d'Orientation et de Gestion des Activités Sociales (Cogas) rassemblent dans ce flash infos des informations utiles et concrètes. Ce Lien social est à partager largement.

### DU NOUVEAU POUR LES DEMANDES DE LOGEMENT SOCIAL

Mise en place d'une nouvelle plateforme informatique en partenariat avec ACTION LOGEMENT.

#### Jusqu'au 15 juin 2020 pour les demandes en cours

Il est toujours possible de recevoir des propositions par le Service Logement, visiter les logements, puis signer un bail et emménager après acceptation de la candidature par le bailleur.

#### Jusqu'au 15 juin 2020 pour les nouvelles demandes

Pré-enregistrer la nouvelle demande de logement social sur le Serveur National d'Enregistrement (SNE) en ligne <https://www.demande-logement-social.gouv.fr> en notant le numéro de SIRET de La Poste présent sur le bulletin de paie : 356 000 000 000xxxx. Cette démarche permet de gagner du temps et de disposer d'un Numéro Unique Départemental (NUD).

#### A partir du 16 juin 2020

Ouverture officielle de la plateforme.

Les postiers ayant des dossiers complets et à jour pourront postuler aux offres de logements en ligne.

### ENVIE DE DEVENIR PROPRIETAIRE

C'est le bon moment pour reprendre les projets d'achat de logement !

Des programmes d'accession sociale à la propriété sont proposés par les opérateurs partenaires de La Poste. L'accession sociale est ouverte à une grande majorité de postiers, et présente de multiples avantages :

- un coût d'achat réduit, dans le neuf ou l'ancien,
- un taux de TVA à 5,5%,
- une exonération de la taxe foncière pendant 15 ans dans certains cas.
- une « surbonification » de 0,5% sur le prêt principal souscrit auprès de La Banque Postale, en complément du taux préférentiel accordé aux postiers.

Et d'autres avantages encore...

Les conditions détaillées et les programmes d'accession sociale de chaque région sont consultables sur le Portail Malin/ Logement/Acheter ».

Pour les consulter, rien de plus simple :

<https://www.portail-malin.com/boite-à-outils/accession.html>



## SERVICE LOGEMENT

Le Service Logement d'Ile-de-France, et les conseillers communication et logement de la DNAS en région restent aux côtés des postiers pour les accompagner dans leurs démarches.

[Retrouvez ici leurs coordonnées](#)

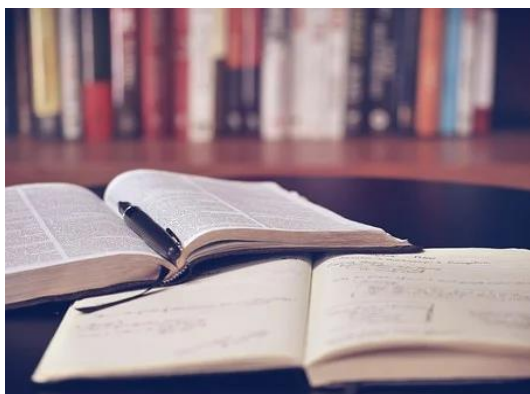
## PRIX LITTÉRAIRE

**Devenez juré du Prix Wepler Fondation la Poste 2020.**

Vous êtes postier, vous aimez lire, vous vous intéressez à l'actualité littéraire ? Portez-vous candidat pour être membre du jury de la 23ème édition du prix littéraire Wepler-Fondation La Poste.

Ce prix récompense chaque année en novembre le roman d'un écrivain novateur. Composé de douze lecteurs, journalistes, libraires, et un(e) collaborateur( trice) du Groupe La Poste, le jury est renouvelé tous les ans.

En savoir plus : [https://www.portail-malin.com/catalogue/loisirs-culture/23eme-prix-wepler\\_actu\\_d00.html](https://www.portail-malin.com/catalogue/loisirs-culture/23eme-prix-wepler_actu_d00.html)



## CLUB MUSICAL

La musique ne s'est pas arrêtée au Club Musical La Poste-France Telecom, même pendant le confinement.

Retrouvez les vidéos sur Facebook :

<https://www.facebook.com/Club-Musical-1423751137889852/>

Et les infos sur la reprise des cours à distance.

site internet : [www.club-musical.fr](http://www.club-musical.fr)

[https://www.portail-malin.com/catalogue/loisirs-culture/retrouvez-les-vidéos-musicale-du-confinement\\_actu\\_d00.html](https://www.portail-malin.com/catalogue/loisirs-culture/retrouvez-les-vidéos-musicale-du-confinement_actu_d00.html)

## VILLAGE VSA CORREZE

**Au regard des dernières directives, le Village Séjour Accompagné d'Allasac en Corrèze est fermé jusqu'à nouvel ordre.**

Néanmoins, une permanence est ouverte.

par téléphone : 05 55 17 01 67

par mail : [contact@vsa-correze.com](mailto:contact@vsa-correze.com)

Ce village vacances ouvert à tous, est pensé pour des vacances familiales et est adapté à tout type de handicap. Il permet de vivre des moments de détente et de partage en famille ou entre amis.

Ecoutez l'enregistrement de Mathieu Renaut, Responsable du site de VSA CORREZE sur Vivre FM, il explique comment fonctionne le village et est interrogé sur les séjours à venir dans le cadre de la crise sanitaire.

[Pour écouter l'interview cliquez ici](#)

[https://www.portail-malin.com/catalogue/solidarite/vsa-ouvre-une-permanence\\_actu\\_d00.html](https://www.portail-malin.com/catalogue/solidarite/vsa-ouvre-une-permanence_actu_d00.html)



## ACADOMIA

Dans le cadre de son partenariat avec La Poste, **Academia** maintient toutes les prestations proposées aux postiers, en les transformant en cours en ligne. Cette mesure vaut pour les cours particuliers à domicile, les cours collectifs en agence et les stages de révision.

**Pour faciliter l'accès au cours en live consulter les documents en téléchargement et découvrir les offres et tarifs en vigueur de mai à août 2020.**

[https://www.portail-malin.com/catalogue/enfance/acadomia\\_d00.html](https://www.portail-malin.com/catalogue/enfance/acadomia_d00.html)

## ESPACE ACTIVITES SOCIALES : LES TUTOS VIDEO

Afin de faciliter les demandes d'aides à la parentalité, retrouver tous les tutoriels vidéo de l'Espace Activité Sociales sur cette page :

<https://www.portail-malin.com/eas-tutoriels-videos.html>



## Information

- La ligne des activités sociales a repris ses activités. Horaires provisoires : 9h-12h et 14h-17h.  
**0 800 000 505**
- Portail malin**  
<https://www.portail-malin.com>  
Nom d'utilisateur : offre  
Mot de passe : sociale
- E-mail**  
[contact@portail-malin.com](mailto:contact@portail-malin.com)
- Pour recevoir des informations régulièrement, créez votre compte sur Portail malin et abonnez-vous à la lettre. Si vous avez déjà un compte, vous pouvez modifier l'adresse mail pour recevoir la lettre sur votre adresse personnelle.
- Retrouvez les numéros précédents du « Lien social » sur Portail malin.

## Contacts

DNAS Centre Auvergne Limousin :

[clermont.dnas@laposte.fr](mailto:clermont.dnas@laposte.fr)

DNAS Grand Est : [metz.dnas@laposte.fr](mailto:metz.dnas@laposte.fr)

DNAS Ile de France : [paris.dnas@laposte.fr](mailto:paris.dnas@laposte.fr)

DNAS Méditerranée :

[marseille.dnas@laposte.fr](mailto:marseille.dnas@laposte.fr)

DNAS Midi Atlantique : [coas.mida@laposte.fr](mailto:coas.mida@laposte.fr)

DNAS Nord-Ouest : [lille.dnas@laposte.fr](mailto:lille.dnas@laposte.fr)

DNAS Ouest : [ouest.dnas@laposte.fr](mailto:ouest.dnas@laposte.fr)

DNAS Rhône-Alpes : [lyon.dnas@laposte.fr](mailto:lyon.dnas@laposte.fr)

Direction de La Poste Corse :

[esther.besir@laposte.fr](mailto:esther.besir@laposte.fr)

Guadeloupe : [joselyne.sallarsaib@laposte.fr](mailto:joselyne.sallarsaib@laposte.fr)

Martinique : [elvire.coridun@laposte.fr](mailto:elvire.coridun@laposte.fr)

Guyane : [roselyne.leon@laposte.fr](mailto:roselyne.leon@laposte.fr)

Réunion : [thierry.hoarau@laposte.fr](mailto:thierry.hoarau@laposte.fr)

Mayotte : [rouzouna.ahamada@laposte.fr](mailto:rouzouna.ahamada@laposte.fr)

